

Ville d'ANTONY
Conseil Municipal
28 mars 2014

La séance est ouverte à 20h15.

M. Jean-Yves SÉNANT : Je demande au plus jeune des membres du conseil, Cyril Adda, de faire l'appel.

(Il est fait appel des conseillers municipaux par M. Adda.)

M. ADDA : Permettez-moi de garder le micro pour exprimer une pensée, ce soir, pour Mme Claude Renaud. Je vous remercie.

M. SÉNANT : Merci. Je vais maintenant vous donner lecture des résultats qui ont été constatés aux procès-verbaux des élections municipales à Antony :

- inscrits : 41 242
- votants : 23 430
- exprimés : 22 176

Ont obtenu :

- . La liste « Antony pour un nouvel avenir » menée par Mireille Bugat : 1 621 voix, soit 7,31%, elle a obtenu 1 élu.
- . La liste « Antony à gauche » conduite par François Meunier a obtenu 2 006 voix, soit 9,05%, 2 élus.
- . La liste « Antony avec vous » conduite par François Rivet a obtenu 4 794 voix, soit 21,63%, 5 élus.

. Et la liste « Antony pour tous » conduite par Jean-Yves Sénant a obtenu 13 746 voix, soit 62,01%, 41 élus.

Les 49 nouveaux élus sont déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

A présent, conformément à l'article L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, je demande au doyen d'âge qui est Michel Fouquet de prendre la présidence de la séance pour procéder à l'élection du maire.

M. FOUQUET : Bonsoir à tous, je suis très ému car prendre la place du maire, il y a longtemps que j'y pensais mais là...

L'âge n'est pas un avantage, loin de là, mais comme aujourd'hui c'est le cas, je ne vais pas manquer de saisir cette occasion et je voudrais vous dire combien je suis honoré d'assurer la présidence de ce premier conseil municipal quelques instants.

Après 25 ans au service des Antoniens pour répondre à leurs demandes et résoudre les problèmes quotidiens qui se posent à eux au niveau de la voirie et de la reconstruction des rues, je suis très fier d'avoir participé à embellir notre ville pour le bien de nos concitoyens, avec tous mes collègues bien sûr.

Tout d'abord, je voudrais saluer le travail effectué par l'ancienne équipe au cours de la dernière mandature et souligner quelques réalisations :

- le nouveau cinéma le Sélect, une véritable réussite,
- la médiathèque Arthur Rimbaud,
- Le 11 Espace Jeunes,
- le complexe sportif Eric Tabarly,
- la rénovation urbaine du Noyer Doré,

Et n'oublions pas tout ce qui a été entrepris dans le domaine de la sécurité, l'environnement, l'urbanisme, la culture, les loisirs, la jeunesse, les animations, pour nos seniors, la solidarité, le stationnement, les

transports, l'activité économique, le commerce, l'artisanat, l'emploi et les travaux.

Je souhaite également mettre en évidence l'excellent travail des différents services municipaux qui, à tout moment, ont apporté leur compétence, leur dévouement, leur énergie à la mise en œuvre de toutes ces réalisations. Je voudrais dire combien ces hommes et ces femmes nous sont indispensables.

Aujourd'hui, une page se tourne, une nouvelle aventure commence. C'est donc pour moi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et de leur souhaiter également bon courage pour affronter les tâches qui leur incomberont, car il y a du travail !

Je voudrais dire aussi un dernier mot pour saluer avec émotion tous ceux qui ont œuvré pour notre ville et qui nous ont quittés, nous ne les oublierons pas. Je vous remercie.

Nous allons procéder à l'élection du maire. J'ai reçu la candidature pour la majorité de Jean-Yves SENANT, y a-t-il d'autres candidats ?

M. RIVET : Bonsoir, bienvenue à toutes les Antoniennes et tous les Antoniens, ça fait plaisir de voir tout ce public, si à chaque conseil municipal il y avait autant de monde, ce serait très bien, cela permettrait peut-être de diminuer le taux d'abstention qui reste très élevé dans notre commune.

J'ai écrit au maire aujourd'hui pour présenter ma candidature, celle de mon groupe, je suis désolé que le message ne soit pas passé...

M. FOUQUET : Si mais je posais de façon publique la question.

M. RIVET : Alors oui, je suis candidat.

M. FOUQUET : Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? (*Non*)

Nous allons donc pouvoir procéder à l'élection à bulletin secret. Je vais demander aux deux plus jeunes de nos conseillers municipaux, le plus

jeune de la majorité, Cyril Adda, et le plus jeune de l'opposition, François Meunier, de venir me rejoindre pour mettre en œuvre cette élection.

(Il est procédé à l'élection du maire par bulletin secret. Le dépouillement se fait par M. Cyril Adda et par M. François Meunier)

M. FOUQUET : Je vous donne le résultat : Jean-Yves Sénant obtient 42 voix, François Rivet 5 voix, et il y a 2 bulletins blancs. Jean-Yves Sénant est élu Maire d'Antony.

(M. Jean-Yves Sénant prend le fauteuil de Maire).

M. le Maire : Je vous remercie, mes chers collègues, pour la confiance que vous me témoignez en me remettant de nouveau cette écharpe et en me confiant ainsi la responsabilité d'administrer avec vous notre commune au cours des six prochaines années.

Même si cela fait déjà onze ans que j'assume la charge de maire, j'ai pleinement conscience, comme au premier jour, de l'importance de la mission qui m'est confiée, celle de poursuivre l'œuvre accomplie depuis plus de deux siècles par mes prédécesseurs, les trente maires qui m'ont précédé depuis 1790 et qui, patiemment, au fil des ans, avec leur Conseil Municipal, ont fait progressivement du village d'Antony la ville qu'elle est devenue aujourd'hui.

Depuis 1983, avec Patrick Devedjian et Raymond Sibille, notre majorité, Antony pour tous, a fait évoluer profondément Antony. Les choix qui ont été opérés ont façonné son paysage. Ils en ont fait une ville au cadre de vie agréable, une ville équilibrée, une ville animée, une ville solidaire.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé des projets importants : la rénovation d'une grande partie de la voirie ; la mise en souterrain des réseaux aériens qui a changé l'environnement de proximité des quartiers pavillonnaires ; la réhabilitation du Noyer Doré qui a trouvé un nouveau visage ; la construction d'équipements culturels et

sportifs comme le cinéma et le complexe Eric Tabarly qui offrent de nouveaux services de qualité à nos habitants. Et nous avons réalisé tous ces projets en conservant une situation financière solide et les impôts les moins élevés des environs.

Au cours des dernières élections, nous avons proposé aux Antoniens de poursuivre dans cette voie, avec un programme privilégiant la préservation de notre cadre de vie, la construction des équipements culturels, sportifs et sociaux qui nous manquent encore, l'aménagement des quartiers d'avenir et le soutien aux quartiers en difficulté, une attention toujours aussi soutenue envers nos habitants qui rencontrent des difficultés, et une gestion toujours aussi rigoureuse des services municipaux.

Dimanche dernier, les électeurs d'Antony ont validé ces orientations à une très forte majorité : 62% dès le premier tour. Je les remercie chaleureusement de leur confiance. Nous allons, sans attendre, nous mettre au travail pour réaliser ce programme qu'ils attendent avec impatience.

Ce programme, je souhaite le réaliser avec l'ensemble du Conseil Municipal. Avec les Conseillers de la Majorité, bien sûr, mais aussi avec ceux des listes de l'opposition.

Ce n'est pas une tradition à Antony. Les affrontements entre notre majorité et l'opposition ont été rudes dans le passé et ont laissé des traces profondes. Mais, sincèrement, quelles que soient nos différences idéologiques, force est de constater, au vu du résultat des élections, qu'il existe aujourd'hui un large consensus dans l'opinion sur l'avenir de notre ville. Il doit donc être possible de travailler ensemble désormais dans des conditions apaisées.

C'est le vœu que je forme en ce début de mandat.

M. RIVET : Merci Monsieur le Maire pour votre très bon discours et surtout sur l'aspect historique car il est important pour tout le monde de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. C'est un point important à développer sur une ville, qui n'est peut-être pas assez développée aujourd'hui, c'est l'histoire de la ville, et le fait que les Antoniens d'un quartier sachent qu'il y a d'autres quartiers, donc une certaine mobilité, est une bonne chose, et je crois que l'histoire est un bon lien pour faire comprendre aux gens que la ville d'Antony n'est pas uniquement le quartier où vit chaque Antonien mais qu'il y a d'autres quartiers.

Donc je m'appuierai d'abord sur cette partie de votre discours pour souhaiter que l'histoire de notre ville réunisse les gens au moins sur un point : c'est une ville importante, au croisement Nord-Sud et Est-Ouest, qui prend ses racines très loin avant pour être une ville de rencontres.

Vous avez fait le bilan, vous et votre prédécesseur, de ce qui a été fait, on n'est plus en campagne, donc ce n'est plus le moment d'intervenir sur ce sujet. Je voudrais rappeler, quand même, annoncer et affirmer les priorités qui seront les nôtres durant cette mandature puisque vous l'avez fait dans votre intervention.

La première priorité –et d'ailleurs ça rejoint ce que vous avez dit en final- c'est que nous veillerons et nous continuerons à nous battre pour que l'écoute et la participation des Antoniennes et des Antoniens soient complètes sur tous les projets de la ville, ce qui n'est pas toujours le cas, c'est-à-dire que les Antoniennes et les Antoniens soient consultés non seulement à titre d'information à la fin d'un projet mais au début, sur la façon dont ce projet va s'élaborer. Le cœur de notre projet à nous, -et ça devrait rencontrer quand même l'opinion d'une grande partie des Antoniennes et des Antoniens- c'est qu'on ne subisse pas ce que fait la majorité ou ce que fait la mairie mais qu'on participe, ça permettrait là encore de diminuer sans doute le taux d'abstention.

Donc la participation de tous, l'écoute ; j'ai vu dans votre programme que vous avez envisagé pour les projets d'infrastructures une sorte de concertation, de « urban planning », vous avez utilisé un mot un peu vague que je connais bien, je pense que cette consultation est très importante.

Je pense aussi qu'il faudrait que vous soyez plus présent dans les quartiers, Monsieur le Maire, il existe des municipalités où le maire, tous les ans, tient une réunion dans chacun des quartiers, ce n'est pas révolutionnaire, ça se fait à Boulogne-Billancourt par exemple, qui n'est pas une ville de droite à ma connaissance, et je crois que ce serait important...

M. le Maire : Si, Boulogne est bien une ville de droite !

M. RIVET : Alors j'anticipe sur le résultat des élections de dimanche prochain ! Comme à Boulogne-Billancourt qui, donc, aujourd'hui est une ville de droite, je vous invite fortement à tenir chaque année un débat pour que les Antoniens aient le sentiment d'appartenir à une collectivité et pas de la subir.

Vous dites, toujours dans cet état d'esprit de participer et de concerter, que vous allez travailler avec l'opposition. Dont acte. La dernière mandature n'a pas tellement apporté grand-chose, la majorité des commissions municipales se réunissent un peu au hasard, sans ordre du jour, sans compte rendu pour certaines d'entre elles, pour la majorité d'entre elles, Monsieur le Maire, dont acte, nous voulons des commissions où l'on travaille et pas seulement où vous nous dispensez des informations sur des questions précises, nous voulons des commissions où l'on puisse, sur les délibérations, être force de propositions, et que nos propositions d'amendements soient prises en compte, ce n'est pas très révolutionnaire de demander que l'opposition

puisse se faire entendre autrement qu'en attendant le conseil municipal où tout est déjà verrouillé.

Donc oui, Monsieur le Maire, nous allons participer avec vous si vous nous donnez l'occasion de participer réellement et non pas de subir les délibérations. Il y a même des municipalités où il est question de donner la présidence de la commission des finances à un élu de l'opposition, cela se fait au niveau de l'Assemblée Nationale, c'est Monsieur Sarkozy qui l'a fait au niveau national, je ne pense pas que ce soit un élu de gauche...

Voilà des signes d'ouverture concrets. Nous vous prenons au mot, Monsieur le Maire, nous attendons maintenant les signes d'ouverture concrets que vous ferez, dont vous avez parlé dans votre discours.

La deuxième priorité, c'est la priorité aux services publics accessibles à tous. Les mairies de quartier ont fermé, beaucoup de gens avaient là un endroit où ils rencontraient les services publics, je pense qu'il faudrait réfléchir de nouveau pour permettre aux gens de tous les quartiers, en particulier ceux qui n'ont pas l'habitude de se déplacer dans la ville et qui ont des difficultés d'accéder à ces services ; internet, tout le monde ne l'a pas, je pense que cette proximité des services publics est importante, la proximité et l'accessibilité du service public. Et je ne vous redirai pas un certain nombre de propositions que nous avons faites, que la majorité des Antoniens n'ont pas retenues, ce sont les centres de santé, les maisons de quartier.

Je voudrais simplement dire un point très important : ce sont les tarifs municipaux. Tous les tarifs municipaux ne sont pas au taux d'effort. Il faut, Monsieur le Maire, que les personnes qui n'ont pas beaucoup de ressources puissent avoir accès à la culture, ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque les tarifs du château Saran du parc Heller ne sont pas fixés en fonction du taux d'effort ni en fonction des ressources. Il faut

absolument faire un effort pour ne pas augmenter systématiquement le coût des services publics de 1, 2, 3% par an. Il faut être extrêmement vigilant, les retraites sont toujours contraintes, de plus en plus contraintes, et beaucoup de personnes se retrouvent à la retraite avec pas beaucoup de ressources, on ne doit pas les laisser de côté.

La troisième priorité, ce sont les infrastructures du quotidien : les crèches d'abord : vous en avez programmé une nouvelle puisqu'il y en a une qui va être construite, qui correspond au déplacement d'une crèche, on a un cruel besoin de crèches, on a eu l'occasion de le dire, je ne vais pas relancer le débat, on aura l'occasion d'en parler lors du vote du budget. De même pour les centres commerciaux de proximité, les voies piétonnes, cyclistes, les zones de rencontres, l'infrastructure du quotidien, c'est l'infrastructure à laquelle tout le monde doit accéder.

Et puis nous avons proposé, et ça n'a pas été retenu par la majorité des Antoniens, mais si vous voulez travailler avec l'opposition, vous avez le droit d'en reprendre l'idée, il n'y a pas de copyright : nous pensons qu'il faut un nouvel établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes sur la ville. Nous pensons qu'il faut des logements intergénérationnels, c'est-à-dire des logements où les personnes âgées, étudiants et familles, puissent habiter, ça existe dans des municipalités qui ne sont pas de gauche comme à Versailles, je crois que c'est important d'avoir cette troisième priorité que sont les infrastructures du quotidien.

Enfin la quatrième priorité, c'est une ouverture aux villes voisines, c'est-à-dire mutualiser un maximum, je n'ai pas vu grand-chose dans votre programme à ce sujet, il y a des échéances extrêmement importantes qui vont arriver début 2016, quelle que soit l'opinion qu'on a sur la loi de la Métropole du Grand Paris, et on connaît la vôtre, s'opposer stérilement, c'est démagogique et c'est contre-productif puisque la loi va s'appliquer

d'ici 2016. J'ai même vu récemment sur les réseaux sociaux que certains proposaient, puisqu'à l'issue des élections municipales, on ne sait pas, peut-être que dans les 123 communes il y aura une majorité de droite, certains proposaient à l'un de vos prédécesseurs d'être président de la Métropole du Grand Paris, ce que je trouve un peu comique vu l'opposition qu'il exprime vis-à-vis de cette nouvelle structure. Simplement, Monsieur le Maire, cette nouvelle structure va être mise en place quoi que vous fassiez, quoi que vous vouliez, il faut s'y préparer le mieux possible, et là encore, on doit avoir une réflexion au sein de notre commune, au sein de notre conseil, aller vers les habitants pour savoir ce qu'ils en pensent, et ne pas leur imposer une information biaisée, ouvrir les colonnes du bulletin municipal à des opinions contradictoires pour que les Antoniens se fassent une idée. Je sais, comme vous le disiez tout à l'heure, que ce n'est pas la coutume de la ville mais j'insiste là-dessus puisque vous m'avez tendu la perche. Mutualiser au maximum les services avec les villes voisines : je crois que c'est un facteur très important effectivement.

Enfin, on avait aussi proposé, dans le cadre de l'ouverture des jumelages renouvelés, de mettre en place une coopération décentralisée au niveau de la commune, ce n'est pas nouveau, ça se fait, au département on le fait, donc on pourrait tout à fait le faire.

Et puis il y a une autre idée que nous portions, qui est un service civique mais un vrai service civique puisque le projet que vous aviez porté durant la dernière mandature a un peu tourné court.

Voilà les quatre priorités : priorité à l'ouverture, priorité aux services publics, priorité aux équipements du quotidien, et priorité à donner la parole à tous les Antoniens et toutes les Antoniennes.

Je voudrais aborder simplement un deuxième point qui est l'abstention à propos des élections : vous avez donné les résultats, on a eu un taux

d'abstention qui était à peu près le même qu'en 2008, seulement la population a augmenté, donc nous avons plus d'abstentionnistes ; je me souviens qu'en 2008, la première fois que j'ai pris la parole dans cette enceinte, j'ai parlé de cette abstention, j'avais proposé qu'on travaille pendant 6 ans pour que ce taux d'abstention puisse diminuer, là encore j'ai proposé, c'était politiquement correct, ça n'a pas du tout été suivi d'effet, le fait est là, il y a encore autant d'abstentions et, Monsieur le Maire, je réitère ma demande : je propose qu'une commission extra-municipale soit créée avec des associations qui travaillent pour que la citoyenneté soit développée sur notre ville afin que ce taux d'abstention diminue.

Vous voyez que je suis assez constructif pour répondre à votre proposition de travailler. Donc, il y a nos priorités et il y a la proposition de lutter contre l'abstention. Merci mes chers collègues et bon travail à tous.

M. le Maire : Merci Monsieur Rivet mais visiblement ça n'est pas votre programme qui a convaincu les électeurs de venir voter !

M. MEUNIER : Monsieur le Maire, chers collègues, nous prenons acte du résultat des élections municipales sur notre ville qui voit la majorité municipale sortante reconduite dimanche dernier, dès le premier tour. Une situation certes que nous regrettons mais qui s'explique en grande partie par un taux d'abstention record et le désaveu massif de l'opinion de la politique menée par le gouvernement. Nous souhaitons vivement que celui-ci comprenne le message qui lui a été adressé et en tire les conclusions qui s'imposent pour changer de cap.

Avec 9% des suffrages exprimés, soit plus de 2 000 Antoniens, le Front de Gauche, à travers la liste « Antony à gauche », améliore de manière significative son score sur la ville, le tout dans un contexte aussi bien national que local de sévère avertissement donné par nos concitoyens aux politiques d'austérité mises en œuvre pour satisfaire les marchés

financiers ; politiques qui nourrissent un climat malsain et destructeur. Nous sommes donc déterminés à ne pas abandonner les Antoniens suite à cette élection et à porter, au sein de ce conseil, au nom de celles et ceux qui ont voté pour nous, l'ensemble des propositions que traduisait notre projet pour la ville.

Ainsi continuerons-nous à lutter concrètement pour une juste distribution des richesses, l'accès au logement, les moyens de la mise en œuvre d'une véritable transition écologique, le retour en régie publique d'un certain nombre de services : eau, déchets, parkings ; des transports publics accessibles à tous. Nous avons mené une campagne pour un bouclier social et écologique et pour redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens, pour une ville solidaire et qui protège, pour que la proximité ne soit pas un simple slogan mais une réalité, pour la réduction des inégalités sociales à l'école, et pour une participation citoyenne la plus large possible dans les affaires publiques.

Nous avons proposé des services publics protecteurs implantés au cœur de chaque quartier, des mesures écologiques pour consommer et vivre mieux, et des logements accessibles pour toutes et tous dans un urbanisme maîtrisé.

Il s'agit aussi d'offrir aux enseignants, comme aux élèves de la ville, les conditions matérielles pour une éducation de qualité.

C'est ce projet, ce cap et cette méthode que nous défendrons tout au long de cette mandature.

M. le Maire : Merci M. Meunier. Qui d'autre veut s'exprimer ? Personne.

- Détermination du nombre des adjoints.

M. le Maire : L'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales précise que le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif

légal du conseil municipal. Il est donc proposé au conseil municipal de désigner 14 adjoints au Maire puisque c'est 30% des 49 membres du conseil municipal.

(Vote à main levée : la proposition du nombre d'adjoints est adoptée par 41 voix, 8 ne prennent pas part au vote.

M. le Maire : Donc cette proposition est adoptée, il y aura 14 adjoints.

- Election des adjoints.

M. le Maire : C'est une élection qui se fera au scrutin secret et j'ai reçu au nom de la majorité Antony pour Tous les candidatures suivantes :

Pour le poste de premier maire adjoint : Jean-Yves Le Bourhis

Pour le poste de deuxième adjoint : Véronique Bergerol

Pour le poste de troisième adjoint : Pierre Médan

Pour le poste de quatrième adjoint : Isabelle Rolland

Pour le poste de cinquième adjoint : Pascal Colin

Pour le poste de sixième adjoint : Armelle Cottenceau

Pour le poste de septième adjoint : Philippe Serin

Pour le poste de huitième adjoint : Sophie Sansy

Pour le poste de neuvième adjoint : Philippe Martin

Pour le poste de dixième adjoint : Stéphanie Schlienger

Pour le poste de onzième adjoint : Jacques Legrand

Pour le poste de douzième adjoint : Perrine Precetti

Pour le poste de treizième adjoint : Etienne Charrieau

Pour le poste de quatorzième adjoint : Fatma Betouati

Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? (*Non*)

(Il est procédé à l'élection des maires adjoints au scrutin secret et au dépouillement : les 14 candidats sont élus avec 41 voix et un bulletin nul).

(Monsieur le Maire remet à chaque adjoint son écharpe.)

M. le Maire : Avant de clore la séance, y a-t-il des questions diverses ?

- Questions diverses

M. RUFAT : J'ai une question qui porte sur les emprunts structurés contractés par la ville, notamment celui qui doit arriver à échéance bientôt, début avril, c'est le n° 11.079 dont l'échéance est imminente et qui a été basé sur le franc suisse à une époque où le franc suisse était plus élevé qu'aujourd'hui, et il y avait une barre qui était fixée à 1,45, en effet quand le franc suisse passe en dessous de cette barre de 1,45, le taux d'intérêt de l'emprunt s'envole et aujourd'hui c'est le cas, le franc suisse est à 1,21 ou 1,22, il oscille entre ces deux bornes là et le taux d'intérêt sera aux alentours de 13,5. C'était déjà le cas les échéances d'avant.

Si j'ai bien fait les calculs, on va perdre 350 000 ou 400 000 € sur cette échéance, comme ça fait plusieurs échéances qu'on est sur cette tendance là, on a perdu 1 M€ avec cet emprunt depuis qu'il est passé en taux d'intérêt libre, c'est-à-dire depuis 2012, depuis le début.

Ma question est la suivante : Pensez-vous renégocier ces emprunts ? Allez-vous essayer d'utiliser les nouvelles mesures décidées par ce gouvernement pour les renégocier, et sinon comment comptez-vous réduire les risques qu'encourt notre dette ?

M. le Maire : Nous avons mis Dexia en justice sur le sujet et nous allons sans doute obtenir la même jurisprudence que la Seine Saint-Denis, c'est-à-dire l'application du taux légal, qui est de l'ordre de 0,10 % actuellement.

M. RIVET : On vous avait demandé de renégocier il y a un an, vous avez dit non, on découvre aujourd'hui...

M. le Maire : On n'allait pas renégocier et on ne va pas renégocier puisque la question est réglée par la justice. Le gouvernement n'a pas

osé, à ce jour, prendre une loi rectificative, par conséquent la justice fera son œuvre.

M. RIVET : Ça veut dire que vous portez l'affaire devant la justice, c'est ce qu'on vous a demandé il y a un an et demie et à l'époque, vous nous aviez répondu : il n'en est pas question, on est sûr de nous. On signale que vous prenez en compte maintenant ce que l'on vous avait demandé, très bien, vous avez attaqué en justice, eh bien continuez comme ça, Monsieur le Maire, vous êtes sur la bonne voie !

M. le Maire : Une autre question ?

Mme CHARRIER : Monsieur le Maire, une de vos priorités en ce début de mandature est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet, et c'est un triste record, la ville d'Antony fait partie des 3% de communes ayant des difficultés dans l'élaboration de cette réforme. La situation est urgente. Vous avez tâtonné dans une concertation mal gérée et fin mars, les parents d'élèves et le monde éducatif Antonien ne savent toujours pas les décisions que vous allez appliquer en septembre. Aucun projet éducatif de territoire n'a encore été mis en chantier alors que c'est un élément essentiel pour une mise en œuvre réussie de la réforme.

Pour notre équipe « Antony avec vous », cette réforme est une chance pour les élèves de se sentir mieux à l'école avec moins d'heures de cours dans la journée, et d'accéder, dans le cadre de leur temps scolaire, à des activités culturelles, artistiques et sportives nouvelles et accessibles à tous. Nous vous demandons donc de prendre les décisions nécessaires à la bonne mise en route de cette réforme et pour cela, tout d'abord, de prendre en compte les choix exprimés par la majorité des conseils d'écoles extraordinaires de janvier.

La majorité des conseils d'écoles de maternelles se sont prononcés en faveur du respect de la sieste, des temps d'activités périscolaires en fin d'après-midi, avec une durée de 45 minutes chaque jour et une pause

méridienne de 12h à 13h30. Pour l'élémentaire, la majorité s'est prononcée en faveur d'une heure trente de temps d'activités périscolaires un jour sur deux et de la durée de la pause méridienne d'une heure trente. Au lieu de prendre en compte ces demandes majoritaires, pourquoi avez-vous organisé un vote pendant les vacances de février en y incluant un « projet Un » qui n'a jamais été envisagé par aucune instance éducative à Antony ?

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, de dégager les moyens financiers et humains nécessaires à une mise en œuvre de qualité ; les moyens financiers sont nécessaires au recrutement, à la formation des animateurs et à l'adaptation des infrastructures communales, à l'accueil des activités. Nous lutterons contre la suppression ou la réduction des temps d'activités périscolaires et contre leur confusion avec des temps créatifs. Nous demandons la gratuité de ces activités, ce qui permettra à tous les élèves Antoniens, quel que soit leur milieu social et culturel, de mieux apprendre et de s'ouvrir à des activités nouvelles. Nous vous demandons de mettre rapidement en place un comité de pilotage, lequel se réunira régulièrement et procédera aux ajustements nécessaires selon les difficultés et les besoins rencontrés.

Nous refusons par avance une réforme à bas coûts, la volonté éducative doit primer sur les considérations financières même s'il faut, bien sûr, contrôler celles-ci. Nous persévérons à vouloir une école qui lutte contre les inégalités et assure la réussite de tous.

Monsieur le Maire, pourquoi ne pas avoir encore élaboré un projet qui tiendrait compte des choix majoritaires démocratiquement exprimés par les conseils d'écoles extraordinaires de janvier ?

M. le Maire : Madame Charrier, vous avez essayé d'ameuter l'opinion pendant la campagne électorale sur ce thème, vous avez fait 21% des

voix et vous parlez de votes majoritaires ? Eh bien vous aurez la réponse dans quelques jours. Nous vous donnerons la réponse majoritaire.

Vous aurez la réponse des 62% qui ont voté pour nous.

M. SERIN : Pourquoi voulez-vous qu'on travaille avec des gens qui veulent lutter contre nous ? Ce n'est pas possible !

Mme CHARRIER : On ne veut pas lutter contre vous, on veut le mieux pour tous les élèves ! Et vous pouvez l'obtenir.

M. le Maire : Y a-t-il d'autres questions avant de clore la séance ? Vous êtes 5 mais vous vous battez comme des lions ! Nous avons 6 ans pour vous supporter, ça ne va pas être facile !

M. RIVET : Et ça n'est pas fini ! Ce n'est pas facile la démocratie !

M. le Maire : Je vous invite tous au salon d'honneur pour fêter la victoire.

(La séance est levée à 21h10.)